

CONSEIL MUNICIPAL

TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE

1 9 7 1

Séance du JEUDI 21 OCTOBRE

L'an mil neuf cent soixante et onze, le JEUDI 21 OCTOBRE, à 14 heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en Troisième Session Extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc -
BOURHIS Camille - TESSIER Jacques - CHANE KUNE Maurice -
FOSSARD Charlemagne - Mme JASMIN Eléopold - MM. BOYER
Bruno - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - Mme BENARD
Jules - MM. FONTAINE Frantz - LICHARDY André - TOMI
Maurice - TANDRYA Fred - Mme PAYET André - MM. NANDO
Raymond - RAMASSAMY Adolphe - PICARD Antoine - Dr
MAINGARD Paul - LAURET Gérard - BOYER Eric - DE BALBINE
Alexandre.

Arrivé en cours de séance : M. FERRERE Chantilly

Etaient représentés :

Mme ROCHE Valère	par M. GERARD Marc
M. NATIVEL Philippe	par M. HOARAU Marcel
M. THEVENIN Marc	par M. LEGROS Auguste

Absents excusés : M. RIVIERE Maxime - Mme Hugues
FUTHAZAR - M. MONDON Jean-Claude - M. Marcel LAPIERRE

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Monsieur Raymond NANDO est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

NOTA - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 29 OCTOBRE 1971, et que le nombre de conseillers présents a été de 25 sur 37 conseillers en exercice.

LE MAIRE,

